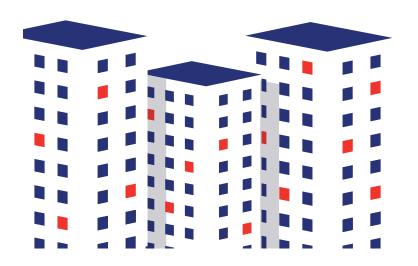
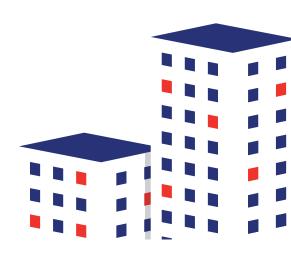
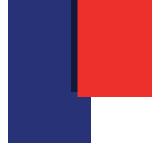


Liberté Égalité Fraternité **22 10** 2021









M. le préfet s'est rendu, le vendredi 22 octobre, au groupement d'Intérêt Public (GIP) Politique de la Ville Tarbes Lourdes Pyrénées et sur un chantier de l'entreprise TROYANO Charpente afin de faire un bilan et rencontrer des bénéficiaires du dispositif des Cités de l'emploi.

La Cité de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées

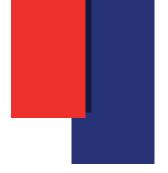
Le territoire des Hautes-Pyrénées fait partie de la première vague de labellisation «Cités de l'emploi » en 2020. Ce dispositif propose une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi et permet d'identifier les besoins non couverts par le droit commun afin d'y répondre en déployant des ingénieries innovantes.

Ce collectif (service public de l'emploi, collectivités locales, structures associatives, bailleurs sociaux, CAF, entreprises, éducation nationale, éducateurs de rue, médiateurs, ...) garantit aux résidents des quartiers prioritaires, les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement que celles proposées à l'ensemble de la population.

Depuis un an, un comité technique de suivi se réunit tous les 15 jours ce qui favorise de nouvelles synergies entre professionnels du service public de l'emploi de proximité (SPEP).

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Corriger les effets de la crise en renforçant l'accompagnement des résidents des quartiers prioritaires
- Identifier les parcours, les risques de décrochage et veiller à une meilleure articulation entre les différents acteurs
- Renforcer les dynamiques d'aller vers
- Embarquer les entreprises du territoire et améliorer le rapprochement offre/demande d'emploi
- Décloisonner les interventions d'acteurs sur la chaîne d'emploi formation insertion
- Lever les effets de concurrence entre les dispositifs de l'emploi



La cité de l'emploi vise surtout à mieux coordonner l'action des acteurs du territoire et à présenter de véritables résultats sur l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires :

- Sur l'arrondissement de Tarbes, 10 % des demandeurs d'emploi résident en quartier prioritaire, avec une concentration plus forte des jeunes et des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA.
- Plus de 6 demandeurs d'emploi sur 10 ont un niveau inférieur ou égal au CAP/ BEP.
- Les familles monoparentales (où les femmes sont bien souvent surreprésentées) font face à de nombreux freins à la reprise d'une activité régulière et durable.
- Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (« Neet »), rencontrent
 également des obstacles pour leur insertion professionnelle.

Au total, 100 000 € de crédits État Politique de la Ville sont alloués au GIP tous les ans :

- 60 000 € pour le financement d'un poste de coordinateur
- 20 000 € pour des actions complémentaires au droit commun et innovantes
- 20 000 € pour le renforcement des liens entre les bénéfinaires et le monde de l'entreprise

5 actions innovantes ont été développées

2 actions réalisées

\mathbb{I}_{\circ} Le chantier « Premiers pas vers l'emploi » à Lourdes dans le cadre du plan de relance (du 7 au 18 juin 2021)

Cette action consiste à réunir des demandeurs d'emploi (6 maximuns) repéré par les médiateurs, éducateurs de rue et chargés d'insertion. Ce groupe est encadré durant quinze jours pour réaliser un chantier : travaux de peinture, embellissement d'espaces verts ou de chemins de randonnée par exemple.

Le chantier «Premiers pas» à Lourdes a permis de remobiliser des personnes en grande difficulté en raison de la crise sanitaire.

Encadrés par les services de la ville de Lourdes, les bénéficiaires ont travaillé à l'embellissement des espaces verts de la ville, dans la perspective de la saison estivale.

Plusieurs objectifs étaient visés :

- mobiliser les bénéficiaires sur une action concrète et reconnue
- les amener à reprendre confiance
- amorcer une projection professionnelle de reconversion



 \int_{Γ}

Partenaires de l'action : Entraide Services, Ville de Lourdes Coût : 5 585,30 €.

Nombre estimé de bénéficiaires : 6 personnes maximum

Nombre réel de bénéficiaires : 4



2. L'action : « Personnes non francophones et inclusion numérique »

Cette action favorise l'inclusion numérique des personnes non francophones afin de faciliter leurs démarches d'insertion professionnelle.

Partenaires de l'action : Les Petits débrouillards, Dans6T, Portes ouvertes

Coût:1258€

Nombre estimé de bénéficiaires : 8

Nombre réel de bénéficiaires : 9









3 actions en cours de réalisation



3. L'interprétariat

Cette action facilite les échanges entre les publics non francophones et les professionnels chargés de les accompagner dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Partenaire de l'action : Portes Ouvertes

Coût: 3 000 €

Nombre de bénéficiaires : 7



🖧 Le parrainage renforcé avec la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics (FBTP) et la Mission locale

Cette action permet d'orienter les jeunes vers le secteur du BTP afin de :

- découvrir des métiers
- développer un nouveau réseau
- augmenter les chances de démarrer un apprentissage
- être orientés sur une formation en alternance



L'accompagnement réalisé par un parrain, chef d'entreprise, assure un accueil bienveillant du jeune au sein de la structure.

Coût: sans objet

Nombre de bénéficiaires : 15

HAUTES-PYRÉNÉES

5. L'action : « Mobilisation vers l'emploi à destination des femmes monoparentales et/ou bénéficiaires du RSA, résidant dans les quartiers »

Cette action remobilise les femmes qui confrontées à de nombreux freins (garde d'enfant, mobilité, qualification) ne se sentent pas en mesure de reprendre une activité professionnelle.

Partenaires de l'action : Atrium FJT, CIDFF

Coût:1500€

Nombre estimé de bénéficiaires : 10 personnes maximum

Nombre réel de bénéficiaires : 5

Contact

Service communication Préfecture des Hautes-Pyrénées Place Charle de Gaulle, 65 000 Tarbes pref-communication@ hautes-pyrenees.gouv.fr 05.62.56.65.05 / 06.13.23.07.80

